

Les jeunes et les cadres dans les pôles, les familles dans les couronnes

Insee Flash Pays de la Loire • n° 110 • mars 2021



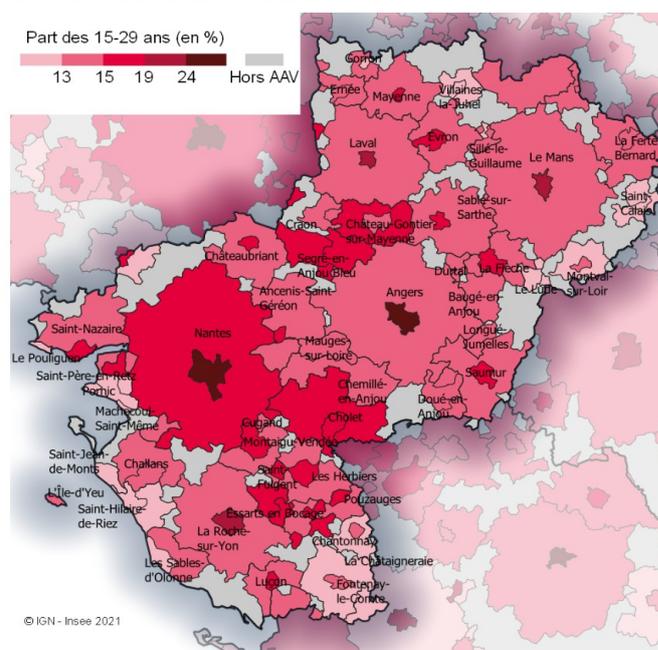
Dans les Pays de la Loire, les jeunes sont plus présents au sein des grands pôles urbains, qui concentrent universités et emplois. Les familles avec enfants, quant à elles, sont plus présentes dans les couronnes, où les logements sont plus adaptés. Les personnes seules ou à la tête d'une famille monoparentale résident plus souvent dans les pôles, en lien avec l'implantation du parc locatif social. La préférence pour la maison individuelle est très prononcée dans la région, avec 72 % des ménages dans ce type d'habitat, 9 points de plus qu'en France de province. Les cadres sont très présents dans les grands pôles, en particulier celui de Nantes. En dehors des aires d'attraction des villes, les retraités constituent la catégorie sociale la plus représentée.

Les Pays de la Loire comptent 58 **aires d'attraction des villes**, qui regroupent 93 % de la population régionale. L'aire de Nantes est la plus grande avec 983 000 habitants en 2017. Elle est suivie de celles d'Angers, Le Mans et Saint-Nazaire (entre 430 000 et 211 000 habitants). Sept aires sur dix comptent moins de 50 000 habitants. Le zonage en aires d'attraction des villes constitue une grille de lecture particulièrement adaptée pour illustrer les choix de localisation des individus. L'habitat et le profil des habitants varient en effet fortement entre **pôles** et **couronnes**, et selon la taille des aires.

Une présence marquée des jeunes dans les grands pôles

En 2017, dans les Pays de la Loire, comme en **France de province**, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 17 % de la population régionale, mais 20 % de la population des pôles. Souvent étudiants ou jeunes actifs, ils sont particulièrement présents dans les pôles des grandes aires qui concentrent lieux d'études et de travail, et où le parc de logements est adapté à leur présence ► **figure 1**. Dans les pôles, un ménage sur deux vit en location, contre moins d'un sur quatre dans les couronnes. Les jeunes représentent entre 20 et 27 % de la population des pôles d'Angers, Nantes, Le Mans, mais aussi La Roche-sur-Yon et Laval qui proposent également des formations supérieures. En revanche, ils ne représentent que 17 % de la population du pôle de Saint-Nazaire, quatrième aire la plus importante de la région mais dont l'antenne universitaire, éclatée en différents sites, attire moins. La plupart des jeunes n'ont pas, ou pas encore, d'enfant : 37 % vivent seuls et 36 % en couple sans enfant. Ils privilégient les pôles, particulièrement lorsqu'ils vivent seuls.

► 1. Part des personnes âgées de 15 à 29 ans dans les aires d'attraction des villes



Source : Insee, recensement de la population (RP) 2017, exploitation principale.

Les familles avec enfants privilégient les couronnes

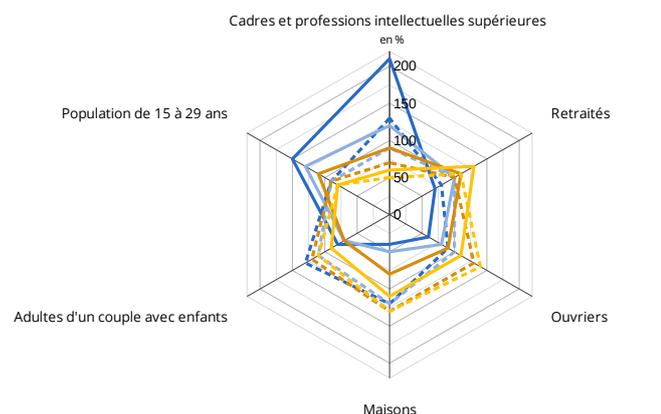
Entre 30 et 59 ans, deux adultes sur trois vivent dans une famille avec enfants, dont 56 % en couple et 7 % en famille monoparentale. En outre, 22 % sont en couple sans enfant et 15 %

vivent seuls. Lorsqu'ils ont des enfants, les couples privilégient les couronnes aux pôles. Ils composent ainsi 62 % de leur population, 3 points de plus qu'en France de province. Cette concentration est encore plus marquée au sein des grandes aires ► **figure 2**.

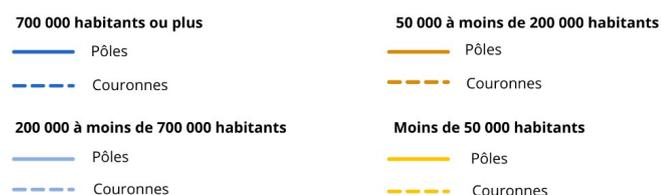
S'éloigner des pôles urbains offre aux couples avec enfants des conditions de logements plus favorables qui répondent aux aspirations d'une famille : habitat individuel, accès à la propriété et plus grandes surfaces. Ainsi, dans les couronnes, neuf ménages sur dix occupent un logement de plus de 60 mètres carrés, contre sept sur dix dans les pôles. Même sans enfant, les couples de 30 à 59 ans sont un peu plus présents dans les couronnes que dans les pôles, particulièrement après 45 ans.

A contrario, les pôles accueillent plus souvent les 30-59 ans qui vivent seuls ou en famille monoparentale. Ces derniers disposent généralement de plus faibles revenus et bénéficient plus souvent de logements locatifs sociaux. À partir de 60 ans, deux adultes sur trois vivent en couple sans enfant, alors que 30 % vivent seuls. Les premiers sont plus souvent installés dans les couronnes, beaucoup d'entre eux restant dans leur logement après l'émancipation de leurs enfants. Au contraire, les seniors seuls, célibataires ou veufs, sont plus présents dans les pôles qui leur offrent davantage d'équipements et services de proximité.

► 2. Caractéristiques des habitants et des logements selon la taille des aires d'attraction des villes, par rapport à la moyenne régionale



Taille des aires



Lecture : dans le pôle de Nantes, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population est 2,1 fois supérieure (210 %) à la moyenne régionale.
Source : Insee, RP 2017, exploitation principale.

Un attachement à la maison individuelle plus marqué qu'ailleurs

La région se démarque par un attachement très fort à l'habitat individuel, puisque dans les Pays de la Loire, 72 % des ménages vivent en maison, contre 63 % en France de province. De la même façon, les ménages ligériens sont beaucoup plus souvent propriétaires.

La nature de l'habitat, très différente entre les pôles et leurs couronnes, est révélatrice des aspirations des habitants. Ainsi, la

part de maisons est de 92 % dans les couronnes, contre 50 % dans les pôles. Habiter en maison individuelle est plus fréquent lorsque que la taille de l'aire diminue : neuf ménages sur dix vivent en maison individuelle dans les aires de moins de 50 000 habitants, contre six sur dix dans les aires de Nantes et Angers.

Les grands pôles attractifs pour les cadres

Compte tenu de la localisation plus centrale de leurs emplois et de revenus plus compatibles avec un prix du foncier élevé, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont particulièrement présents au sein des pôles. Ils représentent 10 % de leur population (de 15 ans ou plus), contre 7 % dans les couronnes et 3 % dans les communes hors attraction des villes. Au sein des pôles, leur part dans la population de 15 ans ou plus augmente avec la taille de l'aire : ils sont 16 % dans le pôle de Nantes et 10 % dans celui d'Angers. Situé au carrefour de plusieurs bassins d'emplois, le pôle de Montaigu-Vendée fait figure d'exception avec 8 % de cadres (autant que le pôle de Saint-Nazaire), alors que cette part est de 5 % en moyenne pour les aires de moins de 50 000 habitants.

Inversement, les ouvriers sont plus présents en dehors des aires d'attraction des villes et dans les couronnes, notamment en raison de la localisation plus excentrée des bassins d'emplois industriels. Les employés et professions intermédiaires sont légèrement plus représentés au sein des couronnes. Les retraités constituent la catégorie la plus représentée (37 %) de la population des communes hors d'attraction des villes, qui ne regroupent que 7 % de la population régionale. ●

Maëlle Fontaine, Yohann Rivillon (Insee)

► Définitions

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de l'influence de cette ville sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un **pôle**, défini à partir de critères de densité de population et de seuils de population et d'emploi, et d'une **couronne** constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Pour en savoir plus sur les [aires d'attraction des villes](#)

La **France de province** correspond à la France métropolitaine hors Île-de-France.

► Sources

Le **recensement de la population** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques, notamment la répartition par âge, selon le statut d'occupation, le mode de cohabitation et les conditions de logement. Il fournit également la commune de résidence et la commune du lieu de travail.

Pour en savoir plus sur le [recensement de la population](#)

► Pour en savoir plus

- **Audenaert D. et al**, Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires, *Insee Première*, n° 1827, novembre 2020.
- **Hervy C. et Loizeau P.**, La moitié des Ligériens dans les aires de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire, *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 104, octobre 2020.

